

## MÉTIERS DES MÉTAUX

# CS TECHNICIEN EN TUYAUTERIE EN APPRENTISSAGE



### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Caillaud - 16600 Ruelle-sur-Touvre  
Tel : 05 45 65 74 74  
Contact : Francis LAFARGUE - DDFPT

## LE MÉTIER

Le (la) technicien(ne) en tuyauterie travaille en atelier et/ou sur chantier en France et/ou à l'international. Il réalise des travaux de fabrication, d'installation, de modification, de réparation et de maintenance des réseaux de tuyauteries constituant certains sites industriels.

Les enseignements suivis lui donnent les capacités de fabriquer des éléments de tuyauterie à partir de mesures prises sur site ou d'un dossier de fabrication. Il assure le montage et la mise en place (par boulonnage, pointage ou vissage), dans le respect des exigences de qualité, de sécurité et d'environnement.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Préparation de l'intervention.
- Préfabrication des sous-ensembles isométriques en atelier.
- Réalisation, montage sur site et gestion du chantier dans le respect des règles de prévention.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien(ne) en tuyauterie.
- Tuyauteur industriel.

## CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un baccalauréat professionnel Technicien en Chaudronnerie Industrielle, ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 3 périodes de 4 à 5 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 490h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

**Nom du certificateur :** Éducation Nationale

**Code RNCP :** RNCP38312 - [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

**Date d'enregistrement de la certification :** 23/11/2023

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet de Technicien Supérieur.
- Formation complémentaire.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

## TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : [www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs](http://www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs)

